AFÖB Allianz für ein fortschrittliches öffentliches Beschaffungswesen
AMPP Alliance pour des marchés publics progressistes

Berne, le 10 décembre 2018
Communiqué de presse

Révision du droit des marchés publics

Le Conseil des Etats décide un changement de paradigme timide

Aujourd'hui, le Conseil des Etats a suivi le Conseil national à bien des égards. L'examen obligatoire des offres à bas prix et la plausibilité de l'offre comme critère d'attribution ont été confirmés. Toutefois, il n'y a pas eu de changement de paradigme majeur. Contrairement à la volonté du Conseil national, l'offre la plus avantageuse ne doit pas être retenue.

L'Alliance pour des marchés publics progressistes AMPP a pris bonne note du résultat global des consultations du Conseil des Etats sur la révision totale des marchés publics (17.019). Le Conseil des Etats a largement suivi les préoccupations de l'Alliance.

Annulation du constitutionnellement contestable droit de regard

Selon la volonté du Conseil des Etats, l'examen des offres à bas prix devrait également être obligatoire. En outre, la petite chambre considère que la plausibilité de l'offre est un critère d'attribution incontestablement nécessaire. L'application du dialogue à l'approvisionnement des services intellectuels a également été confirmée. Ce qui est particulièrement réjouissant : le droit de regard et de réclamation, qui viole des principes juridiques élémentaires, a été renversé par le Conseil des Etats.

Le Conseil des Etats est contre un changement de paradigme cohérent

Contrairement au Conseil national, cependant, la petite chambre ne voulait pas attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse, mais à l'économiquement la plus avantageuse. Le Conseil des Etats a ainsi raté l'occasion de confirmer le changement de paradigme initié par le Conseil national. L'AMPP espère que les conseils trouveront un compromis absolument nécessaire au printemps 2019.

Contacts médiatiques:
Bernhard Berger, coprésident, 079 372 65 57, berger.bernhard@bluewin.ch
Stefan Cadosch, coprésident, 079 434 04 16, cadosch@czarch.ch
Laurens Abu-Talib, secrétaire général, 076 562 94 62, laurens.abu-talib@usic.ch

Autres informations: www.afoeb-ampp.ch.

L'AMPP

L'Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP) est un regroupement d'associations et d'organisations, dont les membres offrent des prestations de nature intellectuelle à des mandants publics. L'organe responsable interprofessionnel de l'Alliance réunit à l'heure actuelle 24 associations membres et trois associations observatrices issues des secteurs du second œuvre, de la communication et des prestations médicales, lesquelles représentent au total plus de 3600 entreprises membres et plus de 36 600 membres individuels. L'Alliance s'engage pour un droit des marchés publics qui permette une vraie concurrence prix-prestation.

Observateurs

Allianz für ein fortschrittliches öffentliches Beschaffungswesen
Alliance pour des marchés publics progressistes

Effingerstrasse 1 Case postale 3001 Berne +41 31 970 08 88 info@afoeb.ch www.afoeb.ch